

Règlement des marchés de Doucier 2024

Organisés par Lacustria en partenariat avec l'association des 4 saisons avec le soutien de la mairie de Doucier

- ✓ Les marchés se dérouleront sur la place du village de Doucier 39130.
Les mercredis du 10 juillet au 21 août 2024 de 18h à 23h.
- ✓ **En cas de mauvais temps, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation.**
Les exposants seront prévenus le plus rapidement possible (merci de bien renseigner vos **contacts, téléphone, mail**).
Un remboursement de votre cout de stand sera effectué à la fin des marchés (simplement en cas 'annulation pour mauvais temps).
- ✓ Le prix de l'emplacement producteur est de 8€ le mètre linéaire par marché.
Un tarif de 7€ le mètre linéaire est proposé pour les exposants venant les 7 dates.
- ✓ Le principe est que les visiteurs puissent, soit faire leurs achats et/ou consommer sur place les produits proposés par les producteurs.
- ✓ Deux tables de 7 mètres avec bancs et une animation musicale sont prévues pour le public.
- ✓ L'installation se fera le jour du marché à partir de **15h jusqu'à 17h00, merci de respecter ces horaires**), un parking exposant est mis à disposition sur le site, seuls les véhicules autorisés seront autorisés à stationner sur le site du marché.
- ✓ **Aucun emplacement** ne pourra être attribué sur place sans inscription préalable de l'organisation et paiements.
- ✓ **Merci de prévoir, dans la mesure du possible, des emballages recyclables ou bio dégradables.** Merci à vous de gérer vos propres déchets
- ✓ L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, catastrophes naturelles
- ✓ **Les exposants doivent posséder leurs propres assurances et être en règle avec les normes en vigueur.**
L'association décline toutes responsabilités pour les produits vendus et consommés.
L'organisation décline toutes responsabilités quant à la validité du statut d'entreprise commerciale, n'engageant que le producteur.
- ✓ **L'organisation se réserve le droit d'interdire sur place la vente de tous produits ne figurants pas sur l'inscription ou n'ayant pas été acceptés lors de l'inscription.**
- ✓ L'inscription sera prise en compte à réception du **dossier complet** : fiche d'inscription, présentation de votre activité, le chèque du montant total de votre emplacement (encaissement fin de votre dernier marché)
- ✓ Une communication locale sera faite avec nos réseaux et journaux, merci de faire circuler par vos propres réseaux cette info. Des flyers et affiches seront distribués

Pour validation de l'ensemble du règlement :

L'exposant :

Date et signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Marchés producteurs Commune de Doucier 2024

Nom du stand (raison sociale)

Responsable du stand : Nom

Prénom

Adresse -

Code postal

Ville

Raisons pour garder le véhicule stationné sur le site du marché

Tel

Email

Votre affiliation – MSA – RM – RC – Associations – Autres

N°

Présentation de votre activité

Liste précise des produits présentés sur le stand :

COÛT DE VOTRE EMPLACEMENT linéaire* 8€/m ou 7€/m (pour les 7 marchés)

Votre réponse avant le 10 juin 2024

Électricité **limitée en puissance** (prévoir des rallonges et éclairages en **état de fonctionnement**)

Utilisation : OUI - NON Si OUI nombre de Watts :

Merci de cocher les dates de votre présence.

10-juil **07-août**

17-juil **14-août**

24-juil **21-août**

31-juil

* nb de marchés = ... x m linéaire = Euros

Paiement par chèque à l'ordre de : Association LACUSTRIA

Merci d'envoyer le bulletin d'inscription ainsi que le règlement signé à l'adresse suivante :

Joanne Champion
4, rue du Vieux Bourg
39300 Monnet la Ville

Contact : Amaryllis 0782377103

Après avoir pris connaissance et accepté le règlement

A

le

Signature